

Bulletin d'information

Volume No 17 – numéro 2

Le 30 septembre 2014

Julie Gaudreault, conseillère en communication

Des nouvelles de la Commission scolaire des Phares

Séances du conseil des commissaires

Lors d'une séance ordinaire du conseil des commissaires tenue le 26 mai 2014, deux élèves de cinquième année de la classe de M^{me} Karine St-Cyr, de l'école de Sainte-Luce-des-Bois-et-Marées-Lévesque, Adèle et Benjamin, ont lu aux commissaires des poèmes de leur cru écrits dans le cadre du Concours des dix mots tenu durant la Semaine de la Francofête. Rappelons qu'ils ont mérité le deuxième et le troisième prix au niveau provincial pour leurs productions écrites. Encore une fois, bravo à ces talentueux auteurs en herbe!

Toujours lors de cette séance du conseil des commissaires, il a été résolu de retenir les services de la firme Morneau, Shepell pour offrir, dorénavant, le Programme d'aide aux employés à l'ensemble du personnel de la Commission scolaire.

Il a également été résolu d'adopter, lors de cette réunion, le calendrier fixant le jour, l'heure et le lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires pour l'année 2014-2015 :

2014-2015	Conseil des commissaires 19 h 30
25 août 2014	Mont-Joli
22 septembre 2014	Rimouski
24 novembre 2014	Rimouski
15 décembre 2014	Mont-Joli
26 janvier 2015	Rimouski
23 février 2015	Rimouski
23 mars 2015	Mont-Joli
27 avril 2015	Rimouski
25 mai 2015	Rimouski
29 juin 2015	Mont-Joli

À moins de circonstances particulières, les séances du conseil des commissaires se tiendront à 19 h 30 au centre administratif de la commission scolaire à Rimouski et à l'école du Mistral, à Mont-Joli.

Lors de cette même séance, il a été résolu de déléguer MM. Alain Rioux et Daniel Arseneault à titre de représentants de la Commission scolaire aux assemblées générales de l'Unité régionale de loisir et de sport du Bas-Saint-Laurent (URLS), de même que M. Luc Marcoux, à titre de substitut.

Il a été résolu, au cours de cette séance, de confirmer la candidature des personnes suivantes pour la création d'une banque d'aspirants à la fonction de direction d'établissement : M. Claude-André Charest, M. Jean-Pierre Doucet, M. Michaël Fiola, M^{me} Angèle Gaudreault, M. Francis Goudreault, M. Michel Lafontaine, M^{me} Guylaine Pépin, M^{me} Anne-Marie Roy et M^{me} Hélène St-Pierre.

À un ajournement de la séance ordinaire du 26 mai du conseil des commissaires de la Commission scolaire tenu le 16 juin 2014, il a été résolu de procéder à l'engagement des six personnes suivantes comme membres du personnel de soutien : M^{me} Véronique Marquis, technicienne en administration, aux Services des ressources humaines; M. Gilbert D'Astous, électricien, aux Services des ressources matérielles; M^{me} Stéphanie Francoeur, secrétaire de gestion, à l'école Paul-Hubert; M^{me} Olivia Trépanier-Laflamme, secrétaire aux écoles de la Rose-des-Vents, du Rocher et des Alizés; M^{me} Marie-Ève Plante, agente de bureau classe I, au Centre de formation professionnelle de Mont-Joli-Mitis; et M^{me} Vanessa Saint-Laurent, agente de bureau classe I, au Centre de formation de Rimouski-Neigette-Éducation des adultes et à l'école Paul-Hubert. Félicitations et bon succès à chacun et chacune!

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire tenue le lundi 25 août 2014, il a été résolu de procéder à l'engagement de membres du personnel enseignant, suivant l'analyse des besoins : M^{me} Marie-Hélène Potvin, à l'école du Mistral; M^{me} Marie-Claude Jean, à l'école des Cheminots-de Saint-Rémi; M. Luc Thibault, également à l'école des Cheminots-de Saint-Rémi; M^{me} Kathleen Fournier-Slater, à l'école Saint-Rosaire; M. Marc Laforest, à l'école Paul-Hubert; M^{me} Sonia Bernier, à l'école du Mistral; M^{me} Valérie Élène Caron, à l'école de Mont-Saint-Louis; M. François Martin, à l'école Paul-Hubert; M^{me} Jenny Lavoie, à l'école des Merisiers; M^{me} Annie Vachon, à l'école de la Rose-des-Vents; M^{me} Myriam Robichaud, à l'école du Mistral; M^{me} Marie-Pierre Dionne, à l'école D'Auteuil; M. Éric Desaulniers, au Centre de formation de Rimouski-Neigette; et M. Steeve McCarthy, également au Centre de formation de Rimouski-Neigette.

Toujours lors de cette séance, il a été résolu d'engager les personnes suivantes, toutes membres du personnel de soutien régulier : M^{me} Sophie Chénard, technicienne en service de garde; M^{mes} Marie-Josée Morrison, Jessie Robitaille, Marjorie Poirier, Sylvie Desgagnés et Valérie Fournier, éducatrices en service de garde; M^{me} Julie Sirois, secrétaire; et M^{me} Kathy Mongeon, technicienne en éducation spécialisée.

Lors de la même séance, il a également été résolu de procéder à l'engagement de deux membres du personnel professionnel, M^{me} Nathalie Gagnon, travailleuse sociale, et M^{me} Marie-Pier Dionne, psychoéducatrice.

Bonne rentrée et beau succès à toutes ces personnes!

On parle de vous !

Voter lors des prochaines élections scolaires, c'est signifier son appartenance

Le dimanche 2 novembre prochain, des élections scolaires se dérouleront dans l'ensemble des régions du Québec. La population aura alors l'occasion d'élire les personnes dont le mandat sera de défendre et de promouvoir le système public d'éducation, ainsi que de favoriser la réussite et l'épanouissement personnel et social des élèves jeunes et adultes de la Commission scolaire.

Le conseil des commissaires est un gouvernement entièrement dédié aux enjeux locaux touchant l'éducation, donc l'avenir des jeunes de notre collectivité. Le conseil des commissaires est appelé à prendre des décisions qui nous concernent tous et toutes, individuellement ou collectivement.

Tous les citoyens et toutes les citoyennes, à l'exception des membres du personnel de la Commission scolaire, ont pu soumettre leur candidature à titre de commissaire scolaire dans leur circonscription ou comme président ou présidente de la Commission scolaire, qui sera désormais élu ou élue au suffrage universel.

La période de mise en candidature se tenait du 23 au 28 septembre 2014. Pour



plus d'information au sujet de la procédure électorale, on communique avec le président d'élections, M. Gaétan Loof, au 418 723-5927, poste 1217, ou on consulte le <http://www.electionsquebec.qc.ca/francais/scolaire/>.

Pour connaître les délimitations des nouvelles circonscriptions scolaires, on suit l'hyperlien menant vers la copie de la résolution adoptée : http://www.csphares.qc.ca/documents/pdf/accueil/Division_du_territoire_de_la_CSDP_en_circonscriptions_electorales.pdf.

La Commission scolaire a pour mission de soutenir toutes les écoles au plan pédagogique et logistique, de s'occuper de l'embauche et de la gestion du personnel des différents établissements, de bien répartir les ressources matérielles et

informationnelles selon les besoins exprimés et de veiller à leur entretien et, enfin, d'orchestrer un système de transport scolaire sécuritaire.

Ainsi, en plus d'œuvrer à la réussite personnelle et sociale des élèves, la Commission scolaire contribue au développement socioéconomique de toute la région en tant que partenaire du milieu municipal et entrepreneurial, mais aussi en offrant des services de garde dans la plupart de ses établissements, permettant ainsi aux parents d'élèves de mieux concilier la vie scolaire de leurs enfants et leur horaire de travail.

En participant aux décisions qui auront un impact certain sur la vie quotidienne de nombreuses familles et sur le développement de sa région, l' élu scolaire détient un rôle de premier ordre dans notre démocratie. Il apporte une contribution essentielle à la vie citoyenne et démocratique de sa localité en tenant un rôle de représentation de la population en matière de besoins en éducation.

L' élu scolaire veille à entretenir l'égalité des chances parmi les enfants. Il tisse des liens avec des partenaires du milieu dans les domaines socioéconomique, communautaire, culturel, sportif et du monde du travail, et ce, afin d'améliorer constamment les services offerts par la Commission scolaire. Il défend les intérêts et les aspirations de la population en ce qui a trait au système public d'éducation.

Si un scrutin se tient dans votre circonscription le 2 novembre 2014 et si la démocratie en éducation vous tient à cœur, allez voter. Passez le mot parmi vos réseaux : voter pour son commissaire scolaire, c'est exprimer sa vision de notre avenir collectif.

Mises en candidatures pour les élections scolaires

Pour la première fois, le président de la Commission scolaire sera élu au suffrage universel. M^{me} Liliane Potvin sera opposée à M. Gaston Rioux. Les électeurs et les électrices de l'ensemble du territoire de la Commission scolaire seront donc appelés à voter pour élire une présidente ou un président.

Par ailleurs, le 2 novembre prochain, des élections scolaires se dérouleront dans six circonscriptions de la Commission scolaire. Dans la circonscription no 2, Sacré-Cœur et Nazareth, M. Daniel Arseneault et M^{me} Sarah Toulouse sont candidats; dans la circonscription no 4, Saint-Germain, Saint-Robert et Saint-Odile, M^{me} Noëlla Bourdages, M. Raynald Caissy, M^{me} Julie Sarault et M. Grégory Thorez convoitent le poste de commissaire scolaire; dans la circonscription no 5, Saint-Germain, Saint-Pie-X et Terrasse-Arthur-Buies, M. Pierre Beaudoin, M^{me} Odile Marquis Gendron et M. Michel Pineault ont soumis leur candidature; dans la circonscription no 6, Sainte-Agnès, Prés Saint-Rosaire et Rimouski-Est, M. Andy Guay et M. Alain Rioux sont candidats; dans la circonscription no 7, Saint-Anaclet-de-Lessard et Pointe-au-Père,

M. Steeve Boucher et M^{me} Mylène Thibault ont posé leur candidature; et, enfin, dans la circonscription no 8, Sainte-Angèle-de-Mérici, Saint-Gabriel-de-Rimouski, Les Hauteurs, Saint-Charles-Garnier, La Rédemption, Sainte-Jeanne-D'Arc, Saint-Joseph-de-Lepage, Price et Mont-Joli, M. Yannick Côté, M^{me} Lise Lévesque et M. David Pagé sont candidats.

Dans les trois autres circonscriptions, les personnes candidates ont été élues par acclamation. Dans la circonscription no. 1, Saint-Fabien, Saint-Eugène-de-Ladrière, Saint-Valérien et Le Bic, M. André Trahan est élu par acclamation, ainsi que M. Mario Ross,

candidat dans Esprit-Saint, La Trinité-des-Monts, Saint-Narcisse-de-Rimouski, Saint-Marcellin, Mont-Lebel, Sainte-Blandine et Saint-Odile-sur-Rimouski. Enfin, M^{me} Marie-Claude Hamel a été réélue par acclamation dans la circonscription no 9, Métis-sur-Mer, Padoue, Grand-Métis, Sainte-Luce, Sainte-Flavie, Saint-Octave-de-Métis, Saint-Donat et Mont-Joli.

Pour les six circonscriptions en élections et pour l'élection d'un président ou d'une présidente au suffrage universel, le vote par anticipation se tiendra dans tous les bureaux de vote le dimanche 26 octobre 2014.

Le conseil des commissaires 2007-2014 présente son bilan

À la fin de ce mandat qui aura duré sept ans, par souci de transparence, le conseil des commissaires de la Commission scolaire souhaite rendre compte à la population des territoires de Rimouski-Neigette et de La Mitis des principales décisions rendues et des projets majeurs réalisés.

Durant le présent mandat du conseil, le nombre d'élèves au secteur des jeunes a poursuivi sa diminution progressive. Il est passé de 9 130 en 2007-2008 à 8 238 en 2014-2015. Par ailleurs, au cours de la seconde moitié de ce mandat prolongé, la Commission scolaire a dû réaliser de nombreuses compressions budgétaires, compte tenu des décisions gouvernementales.

Depuis sept ans, les taux de persévérance et de diplomation ont augmenté, alors que le taux d'abandon scolaire chez les garçons a diminué. Nous avons investi des sommes importantes, en surplus de ce qui est versé par le Ministère, afin d'aider davantage les élèves en difficulté. Nous devons être fiers de ces choix : n'est-ce pas notre mission première que de mener le plus grand nombre d'élèves vers la réussite éducative?

Durant cette période, un travail de concertation majeur a été effectué dans La Mitis pour que le milieu s'approprie son école et que celle-ci soit reconnue pour ce qu'elle est, c'est-à-dire un milieu de vie dynamique où les élèves ont le goût de réussir. Par ailleurs,

nous avons conclu un dossier juridique de façon positive.

Parmi les dossiers importants du dernier mandat du conseil des commissaires, on trouve :

L'implication de l'école dans la communauté

- De nombreuses ententes ont été signées avec les municipalités du territoire de la Commission scolaire et avec de nombreux autres partenaires.
- Nos communications publiques s'améliorent, notamment grâce à notre site Web et à notre page Facebook.
- La Commission scolaire s'est engagée au sein de diverses organisations afin d'être plus près des milieux, notamment les CLD, les chambres de commerce, la Table interordres d'éducation du Bas-Saint-Laurent, la Commission des leaders de La Mitis, Rimouski Ville étudiante, pour n'en nommer que quelques-unes.

La réussite éducative

- Maintien des petites écoles
 - Nous avons préservé le plus longtemps possible les plus petites écoles, dans les milieux ruraux, et, lorsque cela devenait impossible, nous avons proposé les solutions les moins dommageables pour les collectivités concernées.
- Enrichissement

- Après avoir longuement réfléchi à ce que devait être l'enrichissement, nous avons établi un cadre accepté par tous les intervenants, dont la règle de base est « l'enrichissement pour tous ».
- Support aux élèves handicapés et en difficulté d'adaptation et d'apprentissage
 - Nos services aux EHDA continuent d'être une préoccupation et une priorité. Nous analysons annuellement la situation et répondons le plus adéquatement possible aux besoins des élèves.
- Renouveau pédagogique
 - La formation du personnel enseignant s'est poursuivie, notamment pour lui permettre de s'approprier les programmes au secondaire et les documents sur la progression des apprentissages au primaire et au secondaire, ainsi que les changements apportés en évaluation des apprentissages.
- Services de garde et maternelle temps-plein : une nouvelle offre de service de garde a été mise en place dans certaines écoles (six services de garde supplémentaires ont été créés depuis 2007), de même que la maternelle temps-plein.
- Un plan stratégique a été adopté, une convention de partenariat avec le Ministère et des conventions de gestion avec les écoles ont été

signées, tandis qu'un suivi rigoureux a été mis en place.

Les politiques

- Plusieurs politiques importantes ont vu le jour au cours du dernier mandat des commissaires :
 - Politique relative aux services de garde
 - Politique pour un mode de vie physiquement actif
 - Politique alimentaire
 - Politique sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication
 - Plan de lutte à l'intimidation
 - Politique relative à l'usage du français
 - Politique de gestion des plaintes
 - Politique sur le développement durable en matière d'environnement
- Le poste de Protecteur de l'élève a été créé. La population peut désormais s'y référer.
- De nombreux comités ont été mis en place pour faciliter l'implication des commissaires.

Les ressources matérielles

- L'état de nos écoles est remarquable et nous pouvons être fiers du travail accompli en matière de maintien des bâtiments.
- La mise en place de mesures d'économie d'énergie nous fait maintenant économiser de façon récurrente. Malheureusement, notre performance énergétique ne nous

permet que de faire diminuer le déficit.

- Le réseau de fibres optiques a été complété et les technologies de l'information et des communications se développent.

Les finances

- Nos frais de gestion, qui se situent sous les 2,96 %, sont les plus bas du réseau de l'éducation. Toutes les économies réalisées grâce à nos excellentes pratiques de gestion ont été réinvesties dans les services à l'élève.

La formation professionnelle

- Notre offre de formation professionnelle s'est beaucoup développée, même si nous sommes encore loin d'une situation idéale. Une lutte contre les préjugés défavorables reste à faire, et ce, même auprès du Ministère, qui semble privilégier l'adéquation formation-emploi, ce qui pourrait causer la perte de plusieurs programmes en région.
- Des percées ont été réalisées dans le cadre de la participation de la Commission scolaire aux activités de la coopérative Éducation internationale. Une convention de partenariat a vu le jour pour favoriser l'ouverture des élèves de la formation professionnelle à l'international.
- Les services aux entreprises progressent.

De nombreux défis attendent le futur conseil des commissaires : la rédaction et la réalisation du nouveau plan stratégique (Horizon 2020), le développement de la formation professionnelle, le financement (le plan de retour à l'équilibre budgétaire et le suivi à l'étude sur l'optimisation des ressources), le redécoupage des quartiers scolaires, les réseaux sociaux et l'intimidation, le bon climat à maintenir parmi le personnel malgré tout ce qui peut se dire de négatif, les futures négociations de conventions collectives, l'avenir des petites écoles, la mise en place d'un conseil de composition différente et dirigé par un président élu au suffrage universel, la création possible d'une école alternative et j'en oublie.

Depuis 2007, le conseil des commissaires a géré le quotidien de la Commission scolaire, notamment la répartition des ressources humaines, matérielles et financières parmi toutes les écoles et le transport scolaire. La force de notre commission scolaire réside dans l'excellente collaboration entre le politique et les membres du personnel, que je remercie pour leur dévouement. Chacun travaille en vue du même

objectif, qui est de favoriser la réussite éducative de l'ensemble des élèves qui fréquentent ses établissements scolaires. Les membres des conseils d'établissement, ceux des divers comités, les parents d'élèves et tous les précieux bénévoles qui s'impliquent pour l'atteinte de notre mission sont également des partenaires indispensables. Je tiens à les remercier pour leur engagement.

En tant que président sortant, j'espère avoir été à la hauteur de vos attentes et que ma modeste contribution a permis à notre commission scolaire d'aller un peu plus loin, vers...

Mon école de rêve

Une école accueillante, qui croit en les capacités des jeunes, qui a les ressources pour aider ceux qui en ont besoin, dont le personnel est motivé, où les parents se sentent acceptés et s'impliquent, où la direction fait preuve de dynamisme et de créativité : en un mot, où le jeune se sent chez lui, heureux et motivé à réussir.

(Le Courrier du Fleuve, 27 février 2013)

Raymond Tudeau, président sortant

Le lien école-maison : bien plus que des devoirs et des leçons!



Le comité de parents de la Commission scolaire des Phares invite tous les parents d'élèves à venir écouter gratuitement la conférence suivante :

Qui peut encourager et supporter le mieux l'enfant dans son cheminement scolaire? Ses parents!



Voici quelques-uns des thèmes abordés lors de cette conférence :

Développer les attitudes parentales favorisant un sentiment de confiance et de compétence chez l'enfant;

- Aider l'enfant à devenir conscient de sa valeur;
- Responsabiliser l'enfant et l'aider à corriger ses erreurs;
- Éviter la surprotection et valoriser son autonomie;
- Communiquer sainement à la maison et avec l'équipe-école;

- Identifier des moyens simples visant à favoriser chez l'enfant la réalisation de son plein potentiel, à la maison comme à l'école.

Brigitte Racine est conceptrice de l'approche Éducœur et auteure aux Éditions du CHU Sainte-Justine. Elle est mère de deux jeunes adultes elle accompagne depuis plus de vingt ans des familles, des garderies, des écoles et d'autres institutions à instaurer son approche positive.

Tous les parents d'élèves de la Commission scolaire peuvent profiter de cette conférence destinée aux parents d'enfants et d'adolescents. Elle se tiendra le jeudi 30 octobre 2014, à 19 heures, à l'école Paul-Hubert, au 250, boulevard Arthur-Buies Ouest, à Rimouski.

Changement de fournisseur pour le Programme d'aide aux employés (PAE) à compter du 1^{er} juillet 2014

INFORMATION IMPORTANTE

Note à l'intention de l'ensemble du personnel de la Commission scolaire

La présente vise à informer tout le personnel qu'à compter du 1^{er} juillet 2014, la Commission scolaire des Phares changera de fournisseur pour son Programme d'aide aux employés. En effet, la Commission scolaire détenait un contrat avec le Groupe Renaud depuis plusieurs années. Il prendra fin au 1^{er} juillet 2014.

Toutefois, à compter du 1^{er} juillet 2014, c'est la firme Shepell.fgi qui dispensera les services du Programme d'aide aux employés au personnel de la Commission scolaire. On peut obtenir les services de Shepell.fgi au 1 800 361-5676 dès le 1^{er} juillet 2014. Cette firme remplacera le Groupe Renaud et associés inc.

Il est important de souligner que la Commission scolaire maintient intégralement son Programme d'aide aux employés et en a même élargi

l'éligibilité. Le même programme de services sera offert au personnel de la Commission scolaire, à savoir trois consultations psychologiques d'une heure par année de contrat, incluant une heure de services-conseils

téléphoniques pour des motifs juridiques ou financiers.

Toute l'information pertinente supplémentaire au sujet de la firme Shepell.fgi vous sera transmise au début de l'année scolaire 2014-2015.





Une initiative pour la qualité de la langue française

M^{me} Valérie Gagnon, directrice de l'école des Alizés, souhaite faire part à l'ensemble des intervenants de la Commission scolaire de la nécessité de porter une attention particulière à la langue française dans les écoles, en particulier au genre des noms fréquemment utilisés en classe.

Rappelons que, selon la Politique linguistique relative au français adoptée par la Commission scolaire le 24 janvier 2012, les membres du personnel, les élèves jeunes et adultes, ainsi que les membres des comités de la Commission scolaire et les membres des conseils d'établissement doivent avoir pour objectif de promouvoir l'utilisation d'un français oral et écrit de qualité.

Dans le cadre de cette politique linguistique, les membres du personnel de la Commission scolaire ont pour responsabilité de viser à parfaire leur formation afin de développer leur compétence à communiquer en utilisant un français de qualité, et ce, en tenant compte des besoins et du champ d'action de chacun. Les élèves, pour leur part, ont la responsabilité de viser à communiquer dans un français de qualité, oral et écrit.

« Soyons des modèles pour nos élèves! » est le leitmotiv que lance Mme Valérie Gagnon, directrice de l'école des Alizés et auteure de la liste de noms suivante, classée selon le genre (féminin ou masculin) :

UN...				
	Autobus	Horaire	Agenda	Étui Examen
	Objectif	Ordre du jour	Intercom	Escalier
UNE...				
	École	Erreur	Efface (gomme à effacer)	Organisation
	Idée	Équipe	Évaluation	Action Orientation

Semaine pour l'école publique



La Fédération autonome de l'enseignement présente la Semaine pour l'école publique du 28 septembre

au 4 octobre. Pour en connaître les détails, on consulte le site Internet suivant : <http://www.spep.ca/>.

Semaine contre l'intimidation et la violence à l'école



Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport souligne l'importance de lutter contre l'intimidation et la violence à l'école par une semaine thématique qui se tient du 29 septembre au 3 octobre 2014. Cette année, on a retenu le

thème de l'homophobie et des stéréotypes sexuels. On trouvera plus d'information au http://intimidation.mels.gouv.qc.ca/?pk_campaign=Semaine&pk_kwd=BoutonCS.

Le Phare sera transformé à partir de la prochaine édition

À partir du mois d'octobre, Le Phare ne comprendra plus l'information déjà diffusée dans les communiqués de presse émis par la Commission scolaire,

étant donné que le personnel les reçoit systématiquement lors de leur publication. Les hyperliens à suivre pour aller lire ou relire les textes de ces

communiqués de presse et visionner les photos qui s'y rapportent y seront toutefois insérés.

Voici un retour sur les réussites des élèves de la Commission scolaire

diffusées en juin dernier et récemment, histoire de bien souligner ces succès et de commencer l'année 2014-2015 en beauté!

Des élèves français en visite au Centre de formation professionnelle de Mont-Joli-Mitis

Le Centre de formation professionnelle de Mont-Joli-Mitis a accueilli 15 élèves et leurs deux accompagnateurs du lycée agricole français de Barbezieux pour un stage d'une semaine dans les régions de La Mitis et de Rimouski-Neigette, du 29 août au 5 septembre 2014 dernier. L'accueil de cette délégation française représentait une nouvelle étape dans le partenariat existant depuis quatre ans entre les deux institutions d'enseignement.

Ces élèves et leurs accompagnateurs, en provenance de la région de Poitou-Charentes, ont pu découvrir les installations de la Commission scolaire en matière de formation professionnelle agricole (ferme-école, garage de mécanique agricole), de même que plusieurs attraits touristiques de la région (Festi Jazz international de Rimouski, Site historique maritime de la Pointe-au-Père et Jardins de Métis). Au cours de leur séjour, ils ont été accueillis dans une ferme de la région pour une période de trois jours, question de vivre de plus près la réalité de l'agriculture au Québec.



« Lors de ce stage, nos visiteurs ont eu l'occasion unique de comparer leur industrie agricole à celle dans laquelle nos élèves évoluent. Ce sont des contextes différents, notamment en ce qui a trait à la gestion de l'offre et aux techniques d'élevage, ce qui porte les élèves à approfondir et à développer leur point de vue sur les pratiques agricoles qu'ils connaissent ou qu'ils pensent adopter. Depuis 2010, certains de nos élèves ont vécu des échanges comparables et savent à quel point cette expérience peut être enrichissante en cours de formation. Cette visite nous a aussi

donné l'occasion de remercier nos amis français de leur hospitalité! », a mentionné Stéphanie Ross, conseillère pédagogique du secteur agricole.

Rappelons que, depuis 2010, des élèves de cinq cohortes du département d'Agriculture du Centre de formation professionnelle de Mont-Joli-Mitis ont eu la chance d'effectuer un stage de deux semaines en Poitou-Charentes.

Des élèves de l'école de Mont-Saint-Louis se distinguent lors de la grande finale du concours scientifique *Explo-Mer Hydro-Québec*

Dans le cadre du projet Sciences et plein air au secondaire mis sur pied à l'école de Mont-Saint-Louis de Bic, deux équipes d'élèves de première secondaire se sont présentées à la grande finale du concours scientifique *Explo-Mer Hydro-Québec*, qui se tenait le 7 juin dernier au complexe scientifique *Exploramer* de Sainte-Anne-des-Monts. Composant l'une de ces deux équipes, Laurence Lavoie et Améliane Couture ont mérité la deuxième place pour leur présentation sur la framboise de mer et les changements climatiques. Elles ont remporté un forfait d'une nuit dans le sous-marin *Onondaga* avec un parent accompagnateur.



Durant le mois d'avril, les 34 élèves participants ont passé plusieurs périodes à recueillir de l'information et à préparer un kiosque sur une espèce marine vivant dans le fleuve Saint-Laurent. Ils devaient prendre position sur des actions concrètes à poser en cas de catastrophe naturelle.

Le 16 mai, les élèves ont présenté leur recherche à l'école de Mont-Saint-Louis lors de la Mini foire du Saint-Laurent. Deux biologistes d'*Exploramer* étaient présents pour évaluer le travail des équipes. Les équipes les plus méritantes ont été invitées à la Grande foire du Saint-Laurent, la finale du concours. L'école de Mont-Saint-Louis est la première école de la Commission scolaire des Phares à participer à ce concours organisé par *Exploramer*.

Rappelons que le projet Sciences et plein air au secondaire permet aux élèves du premier cycle du secondaire de l'école de Mont-Saint-Louis de Bic de vivre des sorties de plein air dans les localités situées à proximité, et ce, en réalisant des activités pédagogiques à caractère scientifique.

Créée en 2005, *Explo-Mer* est une foire scientifique sur l'écosystème du fleuve Saint-Laurent destinée aux élèves du premier cycle du secondaire de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent. Dans le cadre de la démarche pédagogique proposée, les groupes d'élèves participants doivent réaliser un travail de recherche sur un organisme marin. Les résultats de leurs recherches sont ensuite communiqués à l'ensemble de l'école lors de la réalisation d'une mini foire de vulgarisation. Une grande foire annuelle publique regroupe ensuite les équipes qui se sont le plus distinguées dans chacune des écoles.

Connaissez-vous la formation semi-spécialisée

Les élèves de la formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé (FMS) de l'école du Mistral ont tenu un événement portes ouvertes sur la formation semi-spécialisée le 13 juin dernier. Comme il s'agit d'un parcours scolaire encore méconnu, les parents d'élèves au secondaire, les employeurs de la région, les médias et le grand public y étaient invités. Les visiteurs ont pu découvrir le nouveau blogue de la FMS, qui a été dévoilé à cette occasion :

<http://fmsmitis.wordpress.com>.



L'activité avait pour objectif de présenter au public le programme de formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé, et ce, dans le cadre d'un projet entrepreneurial.

« Ce sont les élèves eux-mêmes qui, constatant la méconnaissance entourant leur parcours scolaire, ont pris l'initiative d'organiser cette rencontre publique. Ils ont réalisé des capsules vidéo et des montages photos présentant leurs divers milieux de stages.

Ils ont aussi rédigé leurs fiches d'informations personnelles afin de mieux se faire connaître des visiteurs », explique M^{me} Mélanie Deschênes, enseignante au parcours FMS de l'école du Mistral. Voici un hyperlien menant vers l'une de ces vidéos : <http://youtu.be/PKxhlQ81PVY>.



Cet événement portes ouvertes est l'accomplissement d'un projet très significatif pour les élèves de la formation semi-spécialisée. « Nous avons eu la chance d'accueillir un bon nombre de visiteurs. Ce fut un franc succès! Les employeurs de la région ont pu profiter de l'occasion pour faire connaissance avec de futurs candidats. Le public en général a également pu y faire des rencontres chaleureuses et, bien sûr, en apprendre davantage sur la formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé. Les exposants se sont fait un plaisir de répondre aux questions », souligne M^{me} Julie Proulx, enseignante au parcours FMS de l'école du Mistral.

Des lunettes en témoignage de solidarité

Les responsables du Programme d'éducation internationale de l'école Saint-Jean sont fiers de souligner la réalisation d'un projet ayant la coopération internationale pour toile de fond. Trois de leurs élèves de deuxième secondaire, Justine Pinault, Chloé Dion et Camille Ruest, ont recueilli plus de 500 paires de lunettes usagées afin de les acheminer dans un pays en voie de développement.



Les trois élèves ont conclu un partenariat avec M. Marcel Michaud, un optométriste rimouskois qui réalise des cliniques d'optométrie dans différents pays en voie de développement. Elles ont organisé et tenu la collecte (publicité, points de chute), puis remis les lunettes à

M. Michaud. Ce dernier en fera la distribution auprès des populations défavorisées, selon les besoins identifiés et les prescriptions des verres recueillis.

« Au Programme d'éducation internationale, les élèves réalisent chaque année un projet interdisciplinaire qui leur demande d'agir dans leur milieu. Par ailleurs, ils sont amenés à s'ouvrir aux réalités internationales et leur sens de la coopération, tout comme leur autonomie, sont très sollicités. Ce projet est un exemple concret de réinvestissement de leurs apprentissages », a mentionné M. Louis Trépanier, enseignant responsable du projet à l'école Saint-Jean.

Rappelons qu'au Programme d'éducation internationale, la planification des cours prévoit la sensibilisation aux problèmes environnementaux et aux réalités internationales, le développement des capacités de recherche et d'une méthodologie du travail. Des activités d'engagement communautaire sont également liées au programme.

Vanessa Veilleux, médaillée d'or aux Olympiades canadiennes des métiers!

Le succès de Vanessa Veilleux aux Olympiades canadiennes des métiers est indéniable : elle a obtenu la première place dans sa catégorie, ce qui lui a valu une médaille d'or. Toutes

nos félicitations pour cet accomplissement exceptionnel!

Vanessa Veilleux, qui étudie au programme de Coiffure du Centre de formation de Rimouski-Neigette, s'est

démarquée par sa grande créativité et son professionnalisme. Elle travaille présentement chez Escompte Coiffe de Rimouski.



Du 4 au 7 juin se déroulaient à Toronto les Olympiades canadiennes des métiers et des technologies. Ce championnat

accueille chaque année plus de 550 jeunes des quatre coins du Canada. Les élèves inscrits à la formation professionnelle et technique s'y réunissent pour prendre part à des concours dans plus de 40 métiers et technologies.

Un gagnant national au Concours québécois en entrepreneuriat parmi les équipes de la Commission scolaire

La Commission scolaire souligne le succès du projet Les boules de Les Boules, lauréat au plan national au Concours québécois en entrepreneuriat. Au volet Entrepreneuriat étudiant, l'entreprise a remporté un prix de 2 000 \$ dans la catégorie primaire 3^e cycle (5^e et 6^e années) lors du Gala des grands prix Desjardins, qui s'est tenu le 19 juin à Québec. Cette entreprise était également parmi les trois projets primés lors de la finale régionale du Concours québécois en entrepreneuriat, qui s'est tenue le 25 avril dernier à Rimouski. Elle remportait le concours au niveau primaire troisième cycle du volet entrepreneuriat étudiant. Elle avait également reçu le Prix spécial créativité primaire.

Les élèves de M. Philippe Cavanagh ont lancé l'idée de fabriquer des balles de jonglerie à la suite d'un cours d'éducation physique, en décembre 2013. L'idée a fait boule de neige parmi les élèves de cette classe de quatrième, cinquième et sixième année. Un comité de marketing, un comité des ventes, un



comité d'administration et un comité de production ont été créés pour mettre l'entreprise sur pied. Le projet permet d'intégrer l'apprentissage de la mathématique, du français, des TIC et des sciences et technologies, et ce, en s'amusant.

« L'entreprise est en phase de démarrage. Les profits de l'entreprise doivent permettre de réaliser un voyage d'envergure tous les trois ans avec les élèves du troisième cycle du primaire. Le prochain aura lieu en 2016 et permettra aux élèves de vivre une expérience liée à leur formation en univers social », a expliqué M. Philippe Cavanagh, enseignant responsable du projet. On peut consulter le site Internet de l'entreprise au <http://www.lesboulesdelesboules.com/> .

« Obtenir la première place au niveau québécois pour le 3^e cycle du primaire, c'est un bel accomplissement! Au-delà du prix que nous recevons, nous sommes honorés que cette initiative soit reconnue comme prometteuse, car elle a mobilisé plusieurs élèves de notre école. C'est une grande fierté que tous et toutes partagent », a mentionné M. Patrick Leclerc, directeur de l'école des Cheminots-de l'Envol.

« Il est certainement très gratifiant de remporter les grands honneurs dans un

concours comme celui-ci. Soulignons toutefois que chaque projet mené à terme a nécessité l'engagement de ses promoteurs et leur a permis de développer des aptitudes comme l'autonomie, le sens de l'initiative et la confiance en soi. De même, bon nombre de compétences développées grâce à ces réalisations pourront être mobilisées pour tous les autres projets que ces élèves entreprendront dans l'avenir », a rappelé M. Jean-François Parent, directeur général de la Commission scolaire.

**BONNE RENTRÉE À
TOUS ET À TOUTES!**